



www.techniques-ingenieur.fr

Date : 29/03/11

La fin de l'enfouissement pour les sommiers et matelas

Pionnier français du recyclage, de la déconstruction et de la valorisation des déchets issus des matelas et sommiers usagés, **Recyc - Matelas** Europe va, dans son usine pilote de Limay, traiter 15 000 pièces par mois d'ici l'été, en attendant la création d'une dizaine de nouveaux sites de production en France.

Environ 95 % des matières d'un matelas et d'un sommier sont recyclables. Pourtant, aucune alternative n'était proposée en France pour valoriser ces déchets. Ces derniers sont actuellement enterrés dans des « Centres d'Enfouissement Technique » lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Or la biodégradation des produits s'effectue sur plus de 100 ans et le volume enfouit chaque année correspond au volume de la Tour Eiffel...

Fort de ce constat, l'entreprise française **Recyc - Matelas** Europe, née d'une joint venture avec **Recyc - Matelas** Canada, a ouvert sa première usine-pilote au port autonome de Limay, dans les Yvelines (78) en octobre 2010. Quelques 350 000 unités seront traitées chaque année sur ce premier site de déconstruction de matelas et sommiers usagés et de revalorisation des matériaux. Coton, feutre, bois, métal, mousse de polyuréthane... pourront ainsi être réutilisés notamment pour l'industrie automobile, la fabrication de tapis, l'isolation thermique, l'énergie biomasse, la sidérurgie, l'aciérie, le ferraillage...

Au bout de trois mois, l'entreprise recycle déjà 10 000 pièces par mois, soit 220 tonnes de matières qui jusqu'ici étaient traités comme des déchets et non des matières valorisables, notamment grâce à la mise en place de partenariats stratégiques avec La Compagnie du Lit, des magasins indépendants et des sociétés de traitement de déchets qui récupèrent les matelas et les sommiers en Ile-de-France dans le cadre des encombrants.

« Ces partenaires sont conscients de la nécessité de modifier les comportements. Cinq millions de matelas et sommiers sont enfouis chaque année en France, soit l'équivalent de 110 000 tonnes de déchets qui pourraient à terme être traités par des solutions innovantes écologiques. Avec le renforcement des partenariats stratégiques, les industriels, les opérateurs de la collecte,

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux ingénieurs. Il leur propose une base de données documentaire ainsi qu'un fil d'actualité concernant les métiers de l'ingénierie.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 8

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



les collectivités, nous envisageons sur le site de Limay de traiter 15 000 unités par mois à courte échéance », explique Jérémy Settbon, Président de **Recyc - Matelas** Europe.

Priorité aux zones fluviales

Cette initiative arrive à temps pour les fabricants de literie. En effet, dans le prolongement de ce qui a été mis en place pour les DEEE et suite aux décisions du Grenelle de l'environnement, l'Assemblée nationale a voté en mai dernier, dans le cadre de la loi Grenelle 2, la mise en place d'une « REP Ameublement » afin que les fabricants et les distributeurs soient responsables de leurs déchets issus des biens d'ameublement, dont la literie. Selon les pouvoirs publics, ce décret d'application serait effectif courant juillet 2011.

Pour répondre aux politiques éco-environnementales, les prochains sites de production de **Recyc - Matelas** Europe seront implantés, à l'instar de Limay, à proximité de voies navigables permettant ainsi l'acheminement des matelas et sommiers usagés par péniches. Il en sera de même pour le transport des matières, afin de limiter l'émission de CO2 et d'améliorer ainsi le bilan carbone de l'entreprise.

Le choix du modèle économique fondé sur la multiplication des sites de production, situés en priorité dans des zones fluviales (une dizaine d'ouvertures est prévue en France) a été fait pour maîtriser l'impact écologique lié à la logistique de transport d'unités. L'entreprise envisage aussi de se développer sur le continent européen et de générer, d'ici trois années, un millier d'emplois dans cette nouvelle filière de revalorisation des déchets.